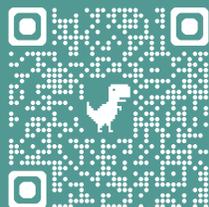




TAXE d'APPRENTISSAGE

COLLECTE 2024



TAXE d'APPRENTISSAGE

COLLECTE 2024

AGIR pour le Monde de Demain

En soutenant l'évolution des enseignements
et faire de nos étudiants, vos futurs collaborateurs
formés aux enjeux et besoins à venir



POURQUOI VERSER la Taxe d'apprentissage ?

Du 27 mai au 2 août 2024, les entreprises sont invitées à répartir la solde de la Taxe d'apprentissage sur la plateforme SOLTéA, un nouveau service public de répartition du solde de la taxe d'apprentissage développé et géré par la Caisse des Dépôts.

En quelques mots :
la Taxe d'Apprentissage vise à **financer les activités pédagogiques**.

C'est un lien financier de proximité entre l'entreprise et l'Université à travers ses composantes, qui permet de soutenir la continuité pédagogique et les actions durables.

6 BONNES RAISONS de choisir l'Université de Limoges

- 1 Une université qui prépare ses étudiants aux métiers de demain, en lien avec les besoins du monde socio-économique
- 2 Une université d'excellence pour sa recherche fondamentale et appliquée, source d'innovation
- 3 Une université qui s'engage pour la réussite de tous les publics
- 4 Une université qui porte et développe l'esprit d'entreprendre
- 5 Une université ambassadrice de l'interculturalité, visible sur la carte du monde
- 6 Une université qui innove en matière de pédagogie

COMMENT FLÉCHER ma contribution ?

À partir du 27 mai 2024, rendez-vous sur la plateforme SOLTéA pour répartir votre contribution comme vous le souhaitez :
à l'Université, à une composante ou même à la formation de votre choix.

Choix 1

Je souhaite reverser ma contribution à l'Université de Limoges

Je me rends sur la plateforme SOLTéA pour choisir l'Université de Limoges qui se chargera de la redistribution entre ses facultés, écoles et instituts.

Choix 2

Je souhaite reverser ma contribution à l'IUT du Limousin

1 Je consulte le **code UAI** correspondant à l'IUT du Limousin sur le bordereau de versement ci-joint.

2 Je me rends sur la plateforme **SOLTéA** pour flécher ma contribution à l'IUT du Limousin.

Choix 3

Je souhaite reverser ma contribution à une formation de l'IUT du Limousin

1 Je consulte **l'ensemble des formations de l'IUT** sur le bordereau de versement ci-joint pour faire mon choix.

2 Je me rends sur la plateforme **SOLTéA** pour indiquer la formation à qui je souhaite reverser la taxe.

Besoin d'accompagnement ?

Nos équipes se tiennent à votre écoute pour vous renseigner et vous guider dans le versement de votre contribution.

Vous pouvez les contacter par mail : iut-entreprises@unilim.fr